

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
15 septembre 2014  
Français  
Original: anglais

---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Soixante-huitième session**

Genève, 24-26 novembre 2014

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Projet de chemin de fer transeuropéen (TER)****Projet de chemin de fer transeuropéen (TER)\*****Document soumis par le Directeur du projet TER****I. Mandat**

1. Les informations relatives au projet de chemin de fer transeuropéen (TER) qui figurent ci-après ont été rassemblées par le secrétariat en application du mandat du Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2). Celui-ci est en effet censé rendre compte de l'évolution du projet TER, conformément à son programme de travail pour la période 2014-2018 (ECE/TRANS/2014/26, activité 02.5.1, résultat C a)).

**II. Objectifs du projet**

2. Le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) est destiné principalement à améliorer la qualité et l'efficacité des opérations de transport, à faciliter l'intégration des systèmes d'infrastructures des transports européens et à mettre en place un système de transport ferroviaire et de transport combiné international cohérent et performant conformément aux accords sur les infrastructures paneuropéennes de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

---

\* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



3. Entre autres objectifs, le TER est destiné à faciliter et à mettre en place un système de transport international combiné et de transport ferroviaire cohérent et efficace dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les territoires des pays membres du projet, ainsi qu'entre ces pays et les autres pays européens. Il devrait contribuer à résorber une part importante des encombrements en Europe centrale et orientale et à réduire les problèmes touchant à l'environnement et à la sécurité sur les grandes voies ferroviaires internationales de ces pays.

### **III. Activités liées au TER en 2013-2014**

4. La nouvelle direction du TER, composée de M. Gennady I. Bessonov et de M. Andreas C Zimmer, qui ont été élus au cours des sessions du Comité directeur en 2013, a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ses premières tâches ont consisté à présenter un programme de travail pour 2014-2015 et à adopter un plan d'établissement des coûts, adapté à ce programme.

5. Les principales activités prévues pour 2014 sont les suivantes:

- (a) Promotion du projet TER;
- (b) Visibilité du TER et intérêt pour le projet;
- (c) Intégration du TER dans le contexte paneuropéen des transports;
- (d) Élaboration d'une méthode pour le plan directeur des trains à grande vitesse;
- (e) Sécurité aux passages à niveau.

### **IV. Activités en 2014**

6. Les principales activités concernant le TER en 2014 sont les suivantes:

(a) Susciter une nouvelle perception du TER et élaborer une stratégie dans le cadre de nouvelles perspectives; faire connaître la proposition exceptionnelle que constitue un projet international moderne et extrêmement performant;

(b) Coopérer avec le projet EATL de liaisons de transport Europe-Asie afin d'analyser les flux de marchandises et de voyageurs attendus entre l'Europe et l'Asie et de pouvoir effectuer une simulation du trafic afin d'attirer une part de marché plus importante vers le transport ferroviaire dans un avenir proche;

(c) Coopérer avec le projet du Groupe d'experts pour l'uniformisation du droit ferroviaire (GEURL) – afin d'accélérer la mise en place d'une zone de transport ferroviaire unique entre l'Europe et l'Asie, étape fondamentale de l'amélioration de l'accessibilité pour les usagers des chemins de fer;

(d) Coopérer avec le Groupe d'experts sur le renforcement de la sécurité aux passages à niveau – étant donné le taux de mortalité aux passages à niveau dans nos pays membres, il est extrêmement important de trouver une solution efficace et économique. Les modalités pratiques d'un nouveau système de transport intelligent (STI) pour les passages à niveau vont être expérimentées en Autriche;

(e) Coopérer avec le l'European Rail Research Network of Excellence (EURNEX) – afin de trouver une solution commune permettant d'utiliser les fonds de l'Union européenne (UE) destinés à la recherche, au développement et à l'éducation pour nos sociétés de chemin de fer (par exemple Smartrail, Shift2Rail);

(f) Déplacements en Italie, en Hongrie et en Allemagne afin d'inciter ces pays à participer au projet TER, et déplacements prévus en Grèce et au Bélarus avec le même objectif;

(g) Visite d'expositions et de foires commerciales concernant le transport ferroviaire – afin de se tenir au courant des technologies et des solutions les plus élaborées qui permettront d'atteindre nos objectifs ambitieux.

---